

Yaoundé, le 10 JAN 2024

24-001/OAPI/DG/DGA/DC/SAL/CPM

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de constituer une base de données des fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- Les travaux et entretien de génie civil ;
- Les travaux d'architecture ;
- L'édition ;
- L'imprimerie ;
- L'hôtellerie ;
- Les voyages ;
- La location de voiture ;
- La fourniture du matériel de reprographie ;
- La fourniture du matériel informatique ;
- La fourniture des consommables informatiques ;
- La fourniture du mobilier de bureau et des fournitures de bureau ;
- La fourniture des services informatiques ;
- La fourniture du matériel électrique ;
- La sécurité incendie ;
- La restauration ;
- La traduction ;
- L'interprétariat ;
- La quincaillerie ;
- Le commerce général ;
- Les opérations de douane, transit et manutention ;
- Les déménagements ;
- Le développement des logiciels ;
- La rédaction des schémas directeurs en informatique ;
- Le renouvellement des licences ;
- La maintenance informatique ;

- La maintenance des onduleurs ;
- La sérigraphie ;
- Les prestations diverses ;
- L'organisation d'événementiel ;
- La vidange des fosses septiques, hygiène et phytosanitaire ;
- La maintenance des équipements de télécommunication ;
- Les prestations de service de télécommunication ;
- La prestation de service de l'audio-visuel ;
- La fourniture du matériel audio-visuel ;
- Les services médicaux ;
- Les services de sécurité ;
- Les assurances ;
- Le contrôle des bâtiments ;
- L'agro-industrie ;
- Les études et la formation ;
- L'audit ;
- La communication.

Les propositions doivent être présentées en français.

Les propositions doivent être déposées au Bureau du courrier de l'OAPI, au plus tard le trentième (30^{ème}) jour, à compter de la date de publication du présent avis à 14 heures 30 mn ou par voie électronique : ccm@oapi.int.

Elles devront obligatoirement être présentées sous pli fermé portant uniquement la mention :

« Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires pour l'année 2024, à n'ouvrir qu'en Commission ».

Aux offres, devront être jointes les informations ci-après concernant le soumissionnaire :

- La soumission indiquant clairement le (s) domaine (s) de soumission ;
- Une copie certifiée conforme de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- La situation vis-à-vis de l'administration fiscale ;
- La situation vis-à-vis de la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale ;
- Les agréments de représentation s'il y a lieu ;
- Les certificats de satisfecit s'il y a lieu ;

- Une description détaillée de l'entreprise ou le diplôme et le CV pour les personnes physiques ;
- Une attestation de domiciliation bancaire, et
- Une adresse électronique fiable et permanente.

L'ouverture des plis aura lieu à l'OAPI le trentième jour (30^{ème}) jour, à compter de la date de publication du présent avis à 15 heures.

Les prestataires qui travaillent déjà avec l'Organisation sont priés de reconstituer leurs dossiers pour actualiser leurs informations.

Les résultats du présent appel à manifestation d'intérêt seront publiés à l'adresse : www.oapi.int.

En cas d'annulation de l'appel à manifestation d'intérêt, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité.

La Direction Générale de l'OAPI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel d'offres ou de ne lui donner aucune suite.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OAPI

